



Lycée des métiers
Jacques BREL

Téléphone

04 67 97 39 10

Mél.

ce.0340069r@a-c-montpellier.fr

15 Av de la gare
34220 St PONS
de THOMIERES

<http://www.lp->

Objet : déroulement de la rentrée 2026

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer en 1^{ère} année de CAP au lycée Jacques Brel en septembre 2026. La semaine se déroulera comme suit :

La semaine de rentrée se déroulera comme suit :

- le mardi 01 septembre 2026 :

- * Accueil des élèves et de leurs familles sur le site du Planel (place du collège, 34220 Saint Pons) à **14h00**.

- * Pour les élèves internes, ouverture de la bagagerie pour déposer les affaires.

- * Réunion avec l'équipe de Direction et les personnels du lycée

- * Prise en charge par les professeurs principaux

- * Visite du site du Planel : plateaux techniques, demi-pension, internat

- * 16h00 : Départ des parents

- * 17h50 : fin de l'après-midi pour les élèves, retour à la maison ou à l'internat

La présence d'au moins un parent est nécessaire, je vous conseille vivement de vous libérer pour cette après-midi.

- **le mercredi 02 septembre 2026**, votre enfant sera pris en charge le matin par son professeur principal, puis bénéficiera d'un entretien individuel avec un enseignant de la classe. L'après-midi, il bénéficiera d'une visite du lycée et de Saint Pons.
- **le jeudi 03 septembre 2026** : début des cours selon l'emploi du temps.

La demi-pension et l'internat fonctionneront à partir du mardi 01 septembre 2026.

Pour information :

Dans son emploi du temps, votre enfant aura des heures d'accompagnement personnalisé.

L'accompagnement personnalisé prend en compte les besoins de chacun des élèves. Il peut prendre la forme d'un approfondissement ou d'un renforcement des connaissances, d'un travail sur les méthodes... Votre enfant passera des tests de positionnement en début d'année scolaire, ils contribueront à évaluer ses besoins.

Le CAP reposera sur des épreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF) durant les deux années de CAP. Ces épreuves sont un véritable examen. En cas d'absence, un certificat médical sera exigé.

Le calendrier des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sera distribué à la rentrée par le professeur principal. Ces périodes de stage en entreprise sont obligatoires. **Si votre enfant ne les effectue pas dans leur totalité sans motif valable (certificat médical), il ne pourra obtenir son diplôme l'année suivante.**

La deuxième condition pour pouvoir s'inscrire à l'examen est d'avoir suivi un nombre suffisant d'heures d'enseignement. Il devra donc être le moins possible absent.

Vous serez régulièrement informé(e) de la scolarité de votre enfant via PRONOTE (notes, absences/retards...) et l'ENT (devoirs...).

ATTENTION : vos identifiants et mot de passe seront distribués à votre enfant courant septembre, ainsi que les certificats de scolarité.

Des réunions parents - professeurs seront organisées durant l'année, notamment pour la remise des bulletins.

Nous comptons sur votre enfant pour faire tous les efforts possibles dans le comportement et le travail tout au long de l'année, tant au lycée que sur ses lieux de stage. Sa poursuite d'études dépendra de ces efforts.

Dans le cadre du suivi scolaire de votre enfant, vous pouvez contacter les CPE à l'adresse suivante : saint-pons.cpe@ac-montpellier.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous souhaitons une bonne rentrée à votre enfant au lycée Jacques Brel.

Le Proviseur

J. CALVET